

**Cinquante-deuxième Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique
(AIEA)****Déclaration canadienne****Introduction**

Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter pour votre élection à la présidence de la Cinquante-deuxième Conférence générale et vous assurer, vous et le Secrétariat, du plein appui de la délégation canadienne pour vous aider à faire de celle-ci une réussite. Je voudrais également profiter de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux États qui sont devenus membres tout récemment de cette importante institution qu'est l'AIEA, c'est-à-dire le Lesotho, Oman et la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Monsieur le Président, nous avons eu la possibilité, ces derniers mois, de commencer à examiner l'avenir de l'AIEA tel qu'il est décrit dans le Rapport de la Commission de personnalités sur l'avenir de l'Agence et dans le document « vision 2020 » préparé par le Secrétariat. Comme le soulignent ces rapports, nous sommes à la fois en présence de perspectives favorables et d'obstacles importants, alors que nous observons un intérêt grandissant pour l'utilisation des technologies nucléaires pour répondre aux besoins liés au développement, satisfaire aux demandes d'énergie et atténuer la menace du changement climatique. Cette Conférence générale et l'année à venir nous fourniront l'occasion de nous préparer à profiter des perspectives d'avenir et à surmonter les obstacles qui se dresseront devant nous.

Le Canada félicite la Commission de personnalités ainsi que le directeur général et le Secrétariat pour les deux excellents rapports qu'ils ont présentés. Il souscrit à l'évaluation

générale des tendances et des événements mondiaux qui, selon les auteurs des rapports, risquent d'avoir des répercussions sur l'Agence. Notamment, nous appuyons énergiquement l'idée, mise en évidence dans les rapports, que l'AIEA doit continuer de se concentrer étroitement sur ses principaux mandats en matière de sécurité et de garanties ainsi que sur la promotion de l'énergie nucléaire et de ses applications. En examinant les propositions de la Commission, nous devons veiller à ce que celle-ci n'outrepasse pas son mandat et ne prenne pas en charge des tâches que d'autres forums accomplissent de manière plus efficace. Dans l'ensemble, les rapports de la Commission ainsi que du DG et du Secrétariat nous offrent l'occasion de mettre de l'avant des idées nouvelles et innovatrices. En nous tournant vers l'avenir, nous pouvons nous pencher sérieusement sur le rôle de l'Agence, surtout sur les activités qui lui permettent d'ajouter vraiment de la valeur, d'une manière efficace.

Et afin d'aider l'Agence à fonder son avenir sur des bases solides, le Canada a été heureux de lui verser une contribution de 242 000 euros, correspondant à sa quote-part de l'excédent de trésorerie de l'année 2006, afin d'améliorer le système général d'information pour l'appui aux programmes.

Garanties et vérification

Monsieur le Président, l'AIEA joue un rôle tout particulier et essentiel en vérifiant que les États tiennent leurs engagements juridiquement contraignants en matière de garanties. Nous avons travaillé avec diligence au sein de l'Agence afin de renforcer son système de garanties, sur lequel le Secrétariat s'est appuyé pour tirer des conclusions plus générales à ce sujet et accroître la confiance en la nature pacifique du programme nucléaire d'un État. Comme il a été souligné

dans le Rapport de la Commission de personnalités, nous devons tous nous efforcer de renforcer le système des garanties, dans les limites des pouvoirs actuels de l'Agence, et diffuser plus largement la « culture des garanties ». Le Canada demande de nouveau à tous les États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), s'ils ne l'ont pas encore fait, d'accepter la norme améliorée de vérification en concluant un accord global relatif aux garanties ainsi qu'un protocole additionnel avec l'Agence. Il réitère également son invitation à tous les États qui n'ont pas encore adhéré au TNP à le faire prochainement.

Monsieur le Président, le Canada applaudit aux efforts déployés par l'Agence pour résoudre les points non réglés concernant la portée et la nature du programme nucléaire en Iran. Nous soulignons cependant que l'Iran a beaucoup de travail à faire pour se conformer à ses obligations internationales et calmer les graves inquiétudes que suscitent ses activités nucléaires soupçonnées de présenter des dimensions militaires. Nous notons avec une profonde inquiétude que, dans son dernier rapport, le directeur général indique que l'Iran n'a pas suspendu ses activités d'enrichissement et ne s'est pas non plus attaqué aux questions en suspens potentiellement liées à la militarisation. Nous regrettons aussi profondément que l'Iran n'ait pas élargi la coopération requise pour instaurer la confiance lorsqu'elle prétend que son programme nucléaire vise exclusivement des fins pacifiques. Le Canada presse ce pays de respecter ses obligations internationales, y compris celles découlant des résolutions 1696, 1737, 1747, 1803 et plus récemment 1835, adoptées par le Conseil de sécurité, en suspendant ses activités d'enrichissement et de retraitement ainsi que les travaux sur son réacteur de recherche à Arak et des projets connexes.

Le Canada demeure profondément préoccupé par les activités nucléaires de la République populaire démocratique de Corée, notamment par l'essai nucléaire auquel elle a procédé en octobre 2006. En tenant compte de ces préoccupations, il favorise une solution pacifique au problème nucléaire de la Corée du Nord et appuie activement le processus des « pourparlers à six ». L'arrêt et la mise sous scellés des installations nucléaires nord-coréennes à Yongbyon et le retour du personnel de l'AIEA en Corée du Nord ont marqué une étape importante vers une dénucléarisation vérifiable. Le Canada a également accueilli favorablement les mesures prises pour mettre en œuvre l'accord d'octobre 2007 sur les mesures de la seconde phase, ce qui comprend la présentation d'une déclaration des programmes nucléaires et des travaux réalisés pour mettre hors service les installations de Yongbyon. Nous sommes toutefois préoccupés par la récente suspension et le retour en arrière et l'annulation récentes de ce processus. Ces préoccupations ont augmenté à la suite de la parution du rapport dans lequel le Secrétariat fait mention du changement dans la situation de l'usine de retraitement, en particulier du fait que l'AIEA n'a plus accès à ce site et que les scellés posés par l'Agence ont été enlevés. Nous demandons avec instance à la Corée du Nord de reconsidérer ces décisions, de reprendre et terminer ses travaux de mise hors service, conformément aux engagements qu'elle a pris à l'issue des pourparlers à six. Le Canada demande à la Corée du Nord de renouveler son adhésion au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et aux garanties globales de l'AIEA.

Monsieur le Président, le Canada demeure aussi très préoccupé par les révélations de cette année au sujet des installations et activités non déclarées en Syrie et d'une coopération nucléaire possible entre la Syrie et la Corée du Nord. Nous appuyons sans réserve les efforts du directeur général pour faire enquête sur la situation et nous attendons avec impatience un rapport

sur les conclusions de l'AIEA. Nous encourageons la Syrie à coopérer pleinement avec celle-ci afin de régler cette question, ce qui consiste notamment à faire en sorte que le personnel du Secrétariat de l'Agence ait accès aux personnes, aux documents et aux lieux qu'il juge nécessaires.

Monsieur le Président, nous accueillons avec satisfaction cette année le nouvel accord sur les garanties entre l'Inde et l'AIEA. Nous attendons avec impatience la mise en application de l'accord sur les garanties qui établira une séparation étanche entre les programmes nucléaires civils et les programmes nucléaires stratégiques. La mise en œuvre élargie des garanties en Inde constituera une étape importante vers la coopération nucléaire civile internationale et une plus grande intégration du nucléaire dans l'ensemble des approvisionnements énergétiques. Une production accrue aidera à répondre aux besoins énergétiques, en croissance rapide, des Indiens et à soutenir le développement économique et social en Inde. Au cours des années à venir, le Canada espère une amélioration de la collaboration avec l'Inde dans le domaine nucléaire.

Monsieur le Président, le Canada a constaté avec satisfaction que, pour la première fois, le rapport de cette année sur l'application des garanties mentionnait que la majorité des États ayant signé un accord de garanties intégral avaient également en vigueur un protocole additionnel. Il s'agit là d'un progrès très important qui montre qu'une majorité croissante d'États a adhéré à la norme améliorée de vérification de l'AIEA. Nous sommes heureux que 47 États soient parvenus à la conclusion générale que les garanties sont une condition préalable à l'adoption par les États de garanties intégrées, et nous encourageons le Secrétariat à accélérer la transition vers les garanties intégrées dans ces pays. Au Canada, ce processus est avancé, car

nous poursuivons l'application des garanties intégrées par secteur en tenant compte des priorités convenues et des ressources disponibles. En collaboration avec le Secrétariat, nous avons choisi le milieu de 2009 comme date cible pour la mise en œuvre intégrale de cette approche.

Le fait que la vaste majorité des États respectent leurs accords respectifs sur les garanties témoigne d'un fort degré de coopération avec le Secrétariat ainsi que de niveaux élevés de transparence concernant leurs activités intérieures. Ces deux éléments, coopération et transparence, doivent demeurer les marques visibles de l'application et de l'évaluation des garanties. Un niveau élevé de coopération entre un État et l'Agence, un fort degré de transparence en ce qui concerne les activités nucléaires de l'État et un dossier de conformité constante et prouvée aux obligations découlant des garanties devraient être des facteurs indispensables pour déterminer le travail d'inspection à réaliser annuellement dans un État, en particulier dans ceux qui sont assujettis aux garanties intégrées.

Sûreté et sécurité nucléaires

Monsieur le Président, la sécurité nucléaire demeure un élément essentiel du mandat de l'Agence. La menace du terrorisme nucléaire reste constante et, compte tenu de sa nature mondiale, exige une réponse internationale coordonnée et concertée. Le Canada loue les efforts de l'Agence pour combattre la menace que pose l'utilisation malveillante de matières nucléaires et autres substances radioactives, et encourage celle-ci à continuer son étroite coordination avec les activités nationales, bilatérales et multilatérales afin d'assurer une utilisation optimale des ressources et de l'expertise disponibles. À ce jour, le Canada a versé plus de huit millions de dollars canadiens au Fonds de sécurité nucléaire de l'Agence dans le cadre de son engagement

permanent en faveur du Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes, ce qui fait de lui le deuxième donateur en importance. L'appui important et permanent du Canada est une preuve tangible de sa confiance dans le Bureau de l'énergie nucléaire et dans le rôle central que joue l'Agence pour renforcer la sécurité nucléaire partout dans le monde, en prévenant et détectant les actes de terrorisme nucléaire et en réagissant à ceux-ci. Il encourage les autres membres à contribuer aussi au Fonds de sécurité nucléaire et à appuyer plus largement les activités en la matière. Le financement stable et durable des activités prévues dans le plan de sécurité nucléaire contribue grandement à nos efforts de renforcement de celle-ci dans le monde. Pour que l'Agence soit en mesure d'offrir une protection contre les attaques nucléaires, le Canada aimerait que davantage d'activités axées sur la sécurité nucléaire soient financées par le budget ordinaire.

Monsieur le Président, la forte croissance de l'industrie nucléaire dans le monde augmente la nécessité de se concentrer sur les normes de sûreté et de sécurité. Cette croissance s'étend également à l'industrie nucléaire canadienne, ce qui a pour effet d'accroître la demande et de créer de nouveaux défis pour notre organisme de réglementation, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN). Tout en continuant d'examiner les applications possibles pour les nouvelles centrales nucléaires, les nouvelles mines d'uranium et les nouvelles installations de gestion des déchets nucléaires, la CCSN déploie des moyens efficaces pour faire face à cette croissance sans précédent du secteur nucléaire au Canada, dans le respect des normes internationales établies et, en particulier, des normes de sûreté de l'AIEA, qui sont au centre de son approche de réglementation, notamment grâce à une participation active à la Commission sur les normes de sûreté et à ses sous-comités. Au Canada, des comités d'examen et d'évaluation

en matière d'environnement sont mis sur pied afin d'évaluer les impacts environnementaux des demandes de nouveaux réacteurs nucléaires. Fait important à cet égard, la CCSN est aussi en train de terminer la rédaction de deux nouveaux guides de réglementation qui vont préciser les attentes réglementaires concernant les conceptions de nouvelles centrales nucléaires et les évaluations de leurs emplacements. Dans ses directives sur les évaluations des emplacements, la CCSN intègre les règles de sécurité de l'AIEA sur cette question dans la réglementation canadienne. Dans le but d'apporter d'autres améliorations à nos processus d'application de la réglementation, la CCSN a entrepris des démarches pour que le Canada soit l'hôte, en mai 2009, d'une mission du Service d'examen intégré de la réglementation, de l'AIEA, qui s'intéressera à la plupart des aspects du mandat de réglementation de la CCSN.

Le Canada a apprécié la possibilité d'examiner la situation générale de la sûreté nucléaire dans le cadre de la quatrième Réunion d'examen de la Convention sur la sûreté nucléaire et prend bonne note des résultats de la rencontre. Nous estimons que la participation de toutes les parties contractantes au processus d'examen de la Convention contribue à accroître la sûreté des centrales nucléaires dans le monde entier. Le Canada maintient également son adhésion à la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs et espère voir progresser la réalisation des objectifs de la Convention commune à la troisième Réunion d'examen qui doit avoir lieu en mai 2009.

Monsieur le Président, par l'intermédiaire de la CCSN, le Canada maintient des contrôles stricts sur l'utilisation, le transport et l'exportation des sources radioactives scellées, respectant ainsi pleinement les dispositions du Code de conduite sur la sûreté et la sécurité des sources

radioactives et du document d'orientation pour l'importation et l'exportation de sources radioactives. Il est un chef de file mondial dans l'exportation de sources radioactives assujetties au Code de conduite et reste déterminé à assumer ses responsabilités à cet égard. Il continue de promouvoir un régime efficient et efficace de contrôles réglementaires des exportations et importations de sources radioactives et invite les États membres à continuer de collaborer afin d'assurer une application cohérente et harmonisée de ces instruments. À cet égard, nous notons les résultats encourageants de la réunion ouverte à tous sur la mise en œuvre du document d'orientation pour l'importation et l'exportation de sources radioactives.

Le Canada maintient une participation importante à tous les échelons de l'élaboration et de l'application du Règlement de transport des matières radioactives de l'AIEA, qui est le fondement du règlement canadien en ce domaine. Il s'occupe aussi activement de résoudre les problèmes concernant le refus d'expédier des matières radioactives en faisant siéger des représentants de l'industrie nucléaire et de la Commission canadienne de sûreté nucléaire au Comité directeur international sur les refus d'expéditions de matières radioactives.

Utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire

Monsieur le Président, le Canada reconnaît les contributions de l'énergie nucléaire sûre à la sécurité énergétique, à l'économie et à l'environnement mondiaux. Nous croyons que l'énergie nucléaire joue un rôle d'une importance vitale, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Au Canada, l'énergie nucléaire est et continuera d'être une part importante et essentielle de notre approvisionnement énergétique. Notre industrie nucléaire, fondée sur les approvisionnements en

uranium et sur nos réacteurs à eau lourde CANDU, apporte une importante contribution à l'économie canadienne.

Le Canada reconnaît également la contribution de l'énergie nucléaire à son environnement. En générant de l'électricité à l'aide de nos réacteurs CANDU, nous pouvons simultanément réduire la pollution de l'air et les émissions de gaz à effet de serre. Chaque année au Canada, quelque 90 millions de tonnes de gaz à effet de serre ne sont pas rejetés dans l'atmosphère grâce à l'utilisation de l'énergie nucléaire. Quand nous pensons à l'avenir, nous sommes donc optimistes et nous voyons un avenir qui est aussi prometteur qu'au début de l'ère nucléaire. Le Canada est prêt à mettre en application son expertise et sa technologie afin de faire une contribution importante, tant sur son territoire que dans le monde entier, à l'utilisation sûre et non polluante de l'énergie nucléaire, résistante à la prolifération.

Nous avons noté récemment un certain nombre de faits très constructifs, dont la présentation à notre organisme de réglementation de trois demandes de construction de centrales nucléaires, deux dans la province de l'Ontario et une en Alberta. De plus, la province du Nouveau-Brunswick étudie actuellement la faisabilité de construire un deuxième réacteur nucléaire, tandis que l'Alberta et la Saskatchewan ont entrepris des études complètes pour examiner la possibilité d'utiliser l'énergie nucléaire. Outre les nouvelles constructions, des progrès importants ont été accomplis dans la remise en état des réacteurs à laquelle ont été ou seront consacrés neuf milliards de dollars.

Compte tenu de la solidité de son industrie nucléaire, le Canada a beaucoup à offrir à la communauté internationale et souhaite partager ses capacités à titre de pays fournisseur nucléaire responsable. Énergie atomique du Canada limitée (EACL) est prête à faire progresser la technologie canadienne et travaille actuellement à l'élaboration du réacteur CANDU de troisième génération, le réacteur avancé CANDU, une technologie évolutionnaire basée sur la conception du CANDU 6. Dans le dernier budget, un financement supplémentaire de 100 millions de dollars a été accordé à EACL pour mettre au point le réacteur avancé. En avril 2008, l'EACL a signé un protocole d'entente avec la Commission canadienne de la sûreté nucléaire pour des activités d'examen de la conception des pré-projets sur ce réacteur.

En tant que principal organisme international spécialisé en énergie nucléaire, l'AIEA joue un rôle important en réunissant les promoteurs et les utilisateurs de la technologie nucléaire et en soutenant la promotion de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Le Canada appuie énergiquement les efforts de l'Agence à cet égard. Alors que de plus en plus de pays expriment leur intérêt pour l'énergie nucléaire ou leur intention d'utiliser ce type d'énergie ou d'en accroître l'utilisation, l'AIEA sera appelée à prodiguer ses précieux conseils. À cet égard, le Canada sait gré à l'Agence de continuer d'appuyer la technologie du réacteur à eau lourde pressurisée.

Devant l'intérêt croissant du monde entier pour l'énergie nucléaire, il devient plus important que les pays connaissent et comprennent parfaitement l'infrastructure nécessaire à la production de celle-ci. Nous appuyons les activités de l'Agence dans ce domaine. L'un des programmes de l'Agence qui a suscité un intérêt international considérable est le projet INPRO. Centré sur l'énergie nucléaire innovatrice, qui rallie de plus en plus de participants et qui réunit

les promoteurs et les utilisateurs de la technologie nucléaire, ce projet nous semble un programme important de l'Agence et un complément naturel au Forum international Generation IV (GIF).

Le Canada partage l'intérêt mondial grandissant pour les cycles de combustible nucléaire de conception avancée, résistants à la prolifération. Nous pensons que notre technologie CANDU à eau lourde, dotée d'une flexibilité inhérente quant au cycle du combustible, offre de nombreux avantages en tant que complément et transition vers des cycles de combustible des réacteurs rapides de conception avancée, comme ceux qui sont envisagés dans le cadre du Partenariat mondial pour l'énergie nucléaire et ailleurs. Nous constatons également un intérêt renouvelé pour les cycles de thorium, résistants à la prolifération. Depuis de nombreuses années, ces cycles sont étudiés dans les Laboratoires de Chalk River, et nous pensons que l'utilisation d'un réacteur à eau lourde ayant pour combustible du thorium comporte de nombreux avantages prometteurs. C'est là un domaine qui profiterait grandement d'une plus grande collaboration internationale.

En plus de fournir de l'énergie, la technologie nucléaire a des applications utiles, notamment les isotopes médicaux qui sont utilisés pour diagnostiquer et traiter des problèmes de santé. Le Canada demeure l'un des plus importants fournisseurs au monde d'isotopes médicaux. Parallèlement, les pénuries temporaires d'isotopes au Canada et en Europe au cours de la dernière année ont rappelé l'importance d'une meilleure coopération et coordination dans la gestion de la production de ceux-ci.

Le Canada continue d'appuyer énergiquement les activités de coopération technique de l'Agence, qui vont de la stérilisation des insectes au traitement du cancer, et il continue de faire des contributions importantes au Fonds de la coopération technique. Nous félicitons le Département de la coopération technique d'avoir mieux déterminé ses priorités et répondu plus efficacement aux besoins des donateurs en matière de gestion et d'établissement de rapports ainsi qu'aux demandes des partenaires bénéficiaires en matière de développement. Nous invitons tous les États à verser remettre à temps et au complet leurs contributions volontaires au Fonds de la coopération technique.

Mot de la fin

Pour terminer, je réaffirme le solide engagement du Canada à l'endroit de l'AIEA, de ses programmes et de ses activités, de son directeur général et de son personnel très compétent. Il s'agit d'une époque passionnante pour l'énergie nucléaire et nous sommes persuadés que l'AIEA continuera de faire des contributions importantes à l'utilisation permanente et élargie des technologies nucléaires. Forts de notre secteur nucléaire très avancé et de notre confiance en la capacité de l'Agence d'obtenir des garanties plus larges, nous sommes prêts à élargir l'utilisation des radioisotopes pour la médecine nucléaire, à fournir de l'uranium comme source fiable d'énergie propre et à faire progresser les applications pacifiques de l'énergie nucléaire dans le monde entier.